CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES – TERMES DE REFERENCE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Agence Française de Développement
5, rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12 - RCS PARIS B 775 665 599
Téléphone : + 33 (0)1 53 44 31 31

Concernant la prestation

« Faisabilité et structuration d'un projet de tiers-lieu nourricier à Gourbeyre en Guadeloupe »

SOMMAIRE

ARTICLE 1. Présentation du Service Prescripteur 3
ARTICLE 2. Objet du marché 4
ARTICLE 3. Contexte et objectifs de la mission 5
ARTICLE 4. Prestation attendue 8
ARTICLE 5. Livrables attendus 9
ARTICLE 6. Modalité d'exécution 10
6.1 Méthodologie attendue 10
6.2 Exigence particulière de réalisation / Conditions d'exécution 10
6.3 Planning d'exécution 11
ARTICLE 7. Compétences attendues du Prestataire 11
ARTICLE 8. Moyens mis à disposition du Prestataire 12

ARTICLE 1. **Présentation du Service Prescripteur**

Au sein de l'AFD, la Direction des Opérations (DOE) est chargée, dans le cadre des orientations stratégiques de l'AFD et en collaboration avec les autres Direction Exécutives de la mise en œuvre du cycle de financement des opérations comprenant la programmation, l'identification, l'instruction, la décision-contractualisation, la mise en œuvre et le suivi des financements dans les géographies et secteurs d'intervention de l'établissement.

L'activité de programmation vise à dégager le cadrage stratégique opérationnel des activités de financement de l'AFD dans les dimensions géographique et sectorielle, à s'assurer de la cohérence des financements présentés avec ce cadrage, ainsi qu'à gérer le calendrier de présentation des financements aux instances de décision.

L'activité d'identification permet de faire émerger et sélectionner les idées de projets pertinentes à financer.
L'activité d'instruction a pour objet l'analyse des opérations à financer et la négociation avec les partenaires des conditions de mise en œuvre du projet et des caractéristiques financières du concours.

L'activité de décision–contractualisation vise la présentation à l'instance de décision de tous les éléments lui permettant de décider de l'octroi d'un concours et comportant, pour l'établissement, une prise de risque acceptable ; puis de contractualiser les engagements réciproques de l'AFD et des bénéficiaires de ses concours.
L'activité de mise en œuvre des financements comprend les actions nécessaires pour permettre le versement des concours conformément aux conditions contractuelles.

L'activité de suivi des financements permet de s'assurer des conditions d'exécution des opérations financées, ainsi que de la maîtrise de l'évolution des différents risques attachés, notamment celui de contrepartie.
L'organigramme de la Direction des Opérations comprend onze Départements, deux divisions et deux cellules qui lui sont directement rattachés.

Le Réseau de directions régionales, d'agences et de bureaux AFD, dans les zones d'intervention, est rattaché à la Direction des Opérations.

La mission d'appui technique à la ville de Gourbeyre, financée par le Fonds Outre-Mer (FOM), est initiée et sera placée sous la responsabilité de l'agence de Pointe-à-Pitre en charge des activités de l'AFD en Guadeloupe.

ARTICLE 2. **Objet du marché**

La Ville de Gourbeyre et l'association L'Effet Papillon portent conjointement un projet de tiers-lieu nourricier visant à expérimenter un modèle de micro fermes bio-intensives, performantes et reproductibles. Son implantation étant prévu sur le site de l'association Saint-Jean Bosco – Apprentis d'Auteuil (ASJB), cette dernière s'inscrit de fait comme partie prenante du projet. Ce modèle a pour vocation de favoriser l'intégration des jeunes en difficulté et des personnes éloignées de l'emploi ou en reconversion.

Le projet comprend un dispositif complet d'insertion et de montée en compétences, destiné à constituer une main-d'œuvre qualifiée et immédiatement mobilisable par les agriculteurs, les structures d'agro transformation partenaires ainsi que par les particuliers engagés dans une production locale au sein d'un modèle économique adapté. Ce tiers-lieu nourricier s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement durable de la commune, déjà labellisée Territoire Engagé pour la Nature et Territoire à Énergie Positive.

Cette approche intégrée ambitionne de renforcer la souveraineté alimentaire du territoire, de créer des emplois durables et de consolider la cohésion sociale.

Ce marché a pour objet la production d'une étude qui devra comprendre les volets suivants :

- **Une étude de faisabilité technique, économique et financière** permettant :
 - d'évaluer les conditions de réalisation du projet,
 - d'analyser ses contraintes et facteurs de réussite pour l'ensemble des co-porteurs,
 - d'en apprécier ses coûts de mise en œuvre et ses retombées économiques,
 - de définir le cadrage opérationnel et méthodologique du projet : identifier les besoins, préciser les modalités de mise en œuvre, analyser l'évaluation des coûts d'investissement et d'exploitation, définir un modèle économique pertinent.,
 - d'examiner des scénarios de financement possibles et viables pour la réussite économique et financière du projet et aider au montage des dossiers de demandes de financements le cas échéant,
 - d'apprécier la viabilité financière du projet à court, moyen et long terme.
- **Une étude environnementale**, dont le dimensionnement devra tenir compte des études existantes relatives au site de Saint-Bosco. Cette étude est destinée à évaluer les impacts potentiels du projet sur l'environnement et à proposer, le cas échéant, les mesures d'atténuation appropriées.
- **Une étude relative au mode de gestion du projet de Tiers-lieu nourricier** intégrant son modèle économique, les contraintes juridiques propres aux collectivités territoriales ainsi qu'aux obligations spécifiques de chaque acteur et du futur gestionnaire de la structure. Cette étude qui doit constituer une aide à la décision devra proposer plusieurs scénarii de modes de gestion intégrant leurs avantages et inconvénients pour la réussite économique du projet mais aussi pour les enjeux financiers de chacun des co-porteurs. Elle devra proposer et justifier un schéma de gouvernance adapté, précisant les rôles, responsabilités et modalités de coordination entre les trois entités partenaires. Les différents modes de gestion envisageables devront être analysés afin de permettre aux maîtres d'ouvrage de retenir la solution la plus pertinente sur la base d'éléments objectifs et argumentés.

En définitive, l'étude devra aboutir à la définition de plusieurs scénarios d'aménagement, assortis d'une évaluation technique, économique et financière détaillée, permettant aux porteurs du projet de disposer d'éléments opérationnels et chiffrés pour mobiliser des financements externes (subventions, appels à projets, partenaires financiers, etc.).

Enfin, l'étude devra définir une trajectoire de mise en œuvre du projet, comprenant un phasage opérationnel réaliste, l'identification des prérequis et des étapes clés, ainsi qu'un calendrier prévisionnel permettant de sécuriser les conditions nécessaires à la concrétisation et à la pérennisation du tiers-lieu.

Les porteurs de ce projet sont :

- La ville de Gourbeyre - maîtrise d'ouvrage publique

- L'association L'Effet Papillon - porteur opérationnel à travers une éventuelle Société Coopérative d'Intérêt Collectif
- L'association Saint-Jean Bosco - porteur du foncier, des infrastructures existantes et de l'Atelier Chantier d'Insertion (ACI);

ARTICLE 3. Contexte et objectifs de la mission

Le projet de Tiers-lieu nourricier vise à répondre à des enjeux majeurs de souveraineté alimentaire et de transition écologique, dans un territoire fortement dépendant des importations et exposé à des pressions foncières. Il vise à déployer un modèle agroécologique productif, résilient et duplicable, spécifiquement adapté aux contraintes locales, notamment la contamination des sols à la chlordécone et les aléas climatiques, tout en garantissant la protection des milieux naturels et la maîtrise des risques hydrologiques et sanitaires.

Au-delà de la production, l'ambition est de structurer une filière agricole et alimentaire locale, durable et inclusive, capable de créer de la valeur sur le territoire, de générer des emplois pérennes et d'accompagner l'insertion de 20 personnes par an. Le projet contribue également à la lutte contre la précarité alimentaire, en favorisant l'accès à une alimentation saine et locale et en renforçant le lien social.

Le projet de Tiers-lieu nourricier de Gourbeyre intègre un dispositif d'insertion par l'activité économique comme levier central de son modèle de développement.

L'association Saint-Jean Bosco étant implantée sur le territoire de la Ville, et portant une mission d'insertion par l'activité économique (ACI) orientée autour de l'agriculture, depuis 2015. Il nous est apparu judicieux de lui proposer un partenariat. Celle-ci ayant répondu favorablement, le projet, initialement envisagé sur le site du Plateau du Palmiste, aurait désormais vocation à s'implanter sur le site de Saint-Jean Bosco, commune de Gourbeyre, sur une superficie totale de 17 ha, sous réserve qu'une articulation satisfaisante pour l'ensemble des parties soit trouvée.

Dans ce cadre, la Ville de Gourbeyre assure le pilotage institutionnel, l'association Saint-Jean Bosco met à disposition le foncier, les infrastructures existantes, et l'association L'Effet Papillon assure l'ingénierie globale du projet, la création et la structuration juridique identifiée comme la plus adaptée au projet, ainsi que la mise en œuvre des actions d'insertion et de formation.

Le site a vocation à expérimenter et développer des systèmes de production agricoles et agroalimentaires structurants en termes de compétences et d'emplois, économiquement viables sur de petites surfaces, et réplicables au-delà du site.

Il est également conçu comme un lieu d'accueil et de mise en situation professionnelle favorisant la mixité des publics, associant salariés en insertion, personnes en reconversion professionnelle et porteurs de projet.
Cette mixité vise à favoriser l'intégration des publics les plus fragiles, à stimuler les dynamiques d'apprentissage, à contribuer à la robustesse économique et à l'autonomie financière du modèle.

L'enjeu de l'étude est d'identifier les systèmes de production permettant à la fois :

- La qualification d'une main-d'œuvre locale, immédiatement mobilisable par les agriculteurs, les agrotransformateurs et les projets nourriciers du territoire, tant sur le plan de la production que des services associés : vente, logistique, communication.
- La sécurisation de trajectoires professionnelles durables pour les salariés en insertion : salariat qualifié - mise à disposition - entrepreneuriat / installation progressive.
- La contribution effective du dispositif d'insertion à l'équilibre économique du projet, dans une perspective d'autonomie financière à horizon cinq ans.

Dans cette logique, le Tiers-lieu nourricier s'inscrit dans une approche inspirée des Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ), articulant production, formation en situation de travail et mise à disposition de compétences auprès des acteurs économiques du territoire.

L'étude devra ainsi éclairer les choix stratégiques en matière de systèmes de production et de services associés, d'organisation du travail et de modèle économique, afin de garantir la viabilité du projet, sa capacité

d'essaimage et son impact durable sur l'emploi agricole local sans pour autant remettre en cause la viabilité de l'activité ACI existante, orienté activité agricole, permettant l'accompagnement d'une soixantaine de jeunes.

Les acteurs concernés par ce projet de Tiers-lieu nourricier, ainsi que leurs rôles sont listés ci-après :

- **Ville de Gourbeyre**
 - Porteur institutionnel du projet.
- **Association L'Effet Papillon** (environ 30 membres, dont 3 spécialistes de l'insertion)
 - Co-porteur opérationnel.
 - Création de la structure juridique recommandée représentant le consortium
 - Pilotage de la vision agricole, sociale et citoyenne
 - Coordination et animation du Tiers-lieu nourricier
- **Association Saint-Jean Bosco** (environs 45 personnes, principal financement FSE))
 - Co-porteur opérationnel
 - Porteur du foncier, des infrastructures existantes et de l'ACI (Atelier Chantier d'Insertion)
- **Agence Française de Développement (AFD)** :
 - Financeur potentiel (doté des outils suivants : Fonds Outre-Mer, préfinancement de subventions, prêt long terme).
 - Prescripteur du marché d'ingénierie, objet du présent cahier des charges.

Les partenaires sont listés ci-après :

- **Direction de l'Alimentation d'Agriculture et de la Forêt (DAAF)** : agriculture, modèles économiques agricoles.
- **Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) :** développement de l'aménagement durable.
- **Agence Régionale de Santé (ARS)** : alimentation, santé, pollution
- **Direction de l'Économie de l'Emplois du Travail et des Solidarités (DEETS)** : insertion, financement FIE...
- **Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR)** : coordination interministérielle, ingénierie et suivi stratégique.
- **Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)** : appui technique et financier (économie circulaire, énergie, matériaux).
- **Région Guadeloupe** : cofinancements structurants.
- **Département Guadeloupe** : cofinancements structurants.
- **FEADER** : cofinancements structurants
- **Réseaux agricoles et experts** (INRAE, CIRAD, etc.) mobilisables selon les phases.

A ce jour, les moyens financiers identifiés sont les suivants :

- Département (Accord de financement de 300 376 € dans le cadre du Contrat Péyi),
- Région,
- FEADER,
- ADEME.
- État (FIE pour l'insertion).
- AFD-FOM (prise en charge ingénierie et études).

Les axes de définition du projet sont les suivants :

- Une micro-ferme en permaculture,
- Création de réseau agricole
- Un laboratoire d'agro-transformation mutualisé,
- Un site multi-activités,
- Un dispositif d'insertion par l'activité économique (atelier chantier d'insertion),
- Une fédération des jardins partagés,
- Des actions de formation, d'innovation et de résilience alimentaire.
- Infrastructures : bureaux, salle de formation, ateliers, stockage...
- Réhabilitation de bâtis
- Un jardin partagé et espaces de formation.
- Des zones de compostage et infrastructures agroécologiques.
- Des filières spécifiques recommandées par l'étude

Sa réussite repose sur une coordination étroite des acteurs publics et institutionnels, à travers la création d'un réseau porteur associant collectivités, services de l'État, établissements publics et acteurs de la recherche et de l'innovation (Région, Département, SGAR, DAAF, DEETS, DEAL, AFD, ADEME, INRAE, CIRAD, réseaux agricoles et experts), afin d'assurer l'acceptabilité sociale, la viabilité économique et la pérennité du modèle.

Le projet a d'ores et déjà mobilisé des appuis techniques et financiers de partenaires institutionnels majeurs Département et AFD. Compte tenu de la sensibilité des enjeux fonciers, environnementaux et économiques, une exigence de confidentialité est maintenue en phase initiale afin de sécuriser les orientations et la faisabilité du projet.

Les objectifs de la mission sont les suivants :

- Sécuriser la faisabilité technique, économique, financière et environnementale,
- Modéliser un plan opérationnel,
- Consolider le modèle économique
- Etudier l'impact à long terme sur le site de l'ASJB

Le recours à un prestataire s'impose afin de mobiliser **une expertise pluridisciplinaire** capable de sécuriser un projet multidimensionnel, à l'interface de l'agriculture, de l'environnement, de l'insertion, de la construction et de la gouvernance coopérative. À ce stade clé de maturation, un appui technique et méthodologique est nécessaire pour répondre aux attentes des services de l'État et des financeurs (DAAF, DEETS, SGAR, AFD). Cet accompagnement est indispensable pour sécuriser les investissements à venir et produire des livrables normés, conditionnant la poursuite et la réussite du projet.

La prestation doit permettre de sécuriser, structurer, phaser et modéliser un projet multi-volets, à forte dimension sociale, agricole, environnementale et économique, afin de garantir sa faisabilité technique, financière, institutionnelle et opérationnelle.

Le prestataire devra faire face aux contraintes suivantes :

- Contraintes émises par la DAAF sur la rentabilité agricole (aquaponie notamment).
- Normes sanitaires liées au laboratoire agroalimentaire.
- Contraintes d'insertion.
- Contraintes d'aménagement (containers maritimes réemployés).
- Contraintes de gestion des activités des co-porteurs opérationnels
- Contraintes financières et organisationnelles des co-porteurs du projet.
- Contraintes Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE) et sûreté du site ASJB

Le prestataire n'assure pas :

- Les travaux physiques d'aménagement,
- La construction des bâtiments,
- L'exploitation agricole elle-même.

ARTICLE 4. **Prestation attendue**

L'accompagnement attendu vise à sécuriser, structurer et opérationnaliser le projet de Tiers-lieu nourricier, en apportant une expertise transversale indispensable à sa faisabilité et à sa pérennité. À ce titre, le prestataire devra travailler à :

- **La sécurisation technique du projet**, en vérifiant la cohérence des choix d'aménagement, des options techniques et des hypothèses de fonctionnement au regard des contraintes du site (environnementales, réglementaires, foncières).
- **La consolidation de la modélisation économique**, intégrant l'ensemble des composantes du projet (agriculture, transformation, insertion, gestion et activités existantes du site), afin d'en évaluer la viabilité financière à court, moyen et long terme.
- **L'analyse des risques**, qu'ils soient techniques, environnementaux, sanitaires, économiques, réglementaires ou sociaux, et la formulation de mesures de prévention et d'atténuation.
- **La définition d'un phasage opérationnel clair**, distinguant les étapes de court, moyen et long terme, permettant une montée en charge progressive et réaliste du projet.
- **Un appui méthodologique renforcé** auprès des co-porteurs du projet et de la commune, afin de structurer la gouvernance, d'outiller la prise de décision et de faciliter les arbitrages.
- **Une approche intégrée et systémique**, articulant agriculture, transformation alimentaire, insertion sociale, éducation, gouvernance (modes de gestion) et modèle économique, dans une logique de projet territorial durable et duplicable.
- **L'appui à la recherche de financements conformes au modèle économique retenu.**

Le prestataire interviendra en tant qu'**assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO)**, positionné comme appui stratégique, technique et méthodologique du porteur de projet et de la collectivité.
À ce titre, son périmètre d'intervention comprendra notamment :

- La **réalisation de diagnostics** (techniques, économiques, organisationnels, environnementaux) en s'appuyant néanmoins sur la documentation existante et en ne doublonnant pas des études déjà disponibles. La documentation existante pourra être mise à sa disposition dans la phase de consultation.
- L'**animation des réunions de cadrage, de travail et de validation, de comités de pilotage**, associant les parties prenantes locales et institutionnelles.
- La **production de recommandations opérationnelles** et la rédaction du **rapport final de synthèse**.
- La **coordination scientifique, institutionnelle et technique**, en assurant l'intégration et la valorisation des études et données existantes.
- Un **appui expert transversal**, mobilisant des compétences spécialisées en agriculture, agroécologie, économie de projet, insertion, environnement et gouvernance.
- L'**animation d'ateliers thématiques**, de réunions techniques et d'échanges avec les services de l'État et les partenaires institutionnels.
- La **coordination avec les acteurs techniques et scientifiques** (INRAE, CIRAD, etc.).
- La **consolidation des hypothèses, scénarios et modèles** servant de base à la décision publique.

L'accompagnement s'organisera autour d'un phasage progressif, permettant de sécuriser chaque étape avant engagement opérationnel. Les études devront notamment porter sur l'aménagement et l'organisation fonctionnelle du site, comprenant :

- Aménagement paysager et jardins productifs
- Structure d'accueil des salariés
- Dispositif de phytoépuration (bambouseraie)
- Jardins familiaux
- Jardins hors-sol et aquaponie
- Aire Terrestre Éducative
- Enclos d'élevage
- Parking

Un travail de diagnostic est incontournable, et comporte les éléments suivants :

- Diagnostic réglementaire & conformité (PLU/SCOT/servitudes/autorisation).
- Diagnostic paysager & patrimonial (cartes, vues, points sensibles, historique des usages, retours usagers).

- Diagnostic écologique (inventaires ciblés, tableaux de synthèse, cartographie).
- Diagnostic gestion de l'eau (hydrographie, fonctions écologiques, cartographie).
- Synthèse didactique illustrée des enjeux (préservation/valorisation) & recommandations stratégiques, avec cartographie des enjeux.

ARTICLE 5. **Livrables attendus**

Les principaux livrables attendus sont listés ci-après, avec des délais estimatifs pour leur réalisation.

Jalons	Livrable associé	Dates
Phase 1 : Démarrage de la prestation - Notification	• Note de cadrage initiale	0 mois
Phase 2 : Diagnostics	• Diagnostic consolidé (agricole, IAE, juridique, étude environnementale) • Analyse des documents existants, prise en compte des remarques formulées par les partenaires (DAAF, l'AFD, le SGAR...)	+ 2 mois
Phase 3 : Modélisation économique	• Modèle économique complet et plan d'affaires comportant le montage juridique, l'exploration des débouchés (particuliers et restauration collective), le mode de gestion • Analyse de risques y compris ceux inhérents au mode de gestion initialement envisagé (SCIC) par comparaison à des modes de gestion alternatifs jugés pertinents par le prestataire • Recommandation à formuler vis-à-vis de l'articulation entre les différentes partie-prenantes pour l'exploitation et la gestion du tiers-lieu	+ 4 mois
Phase 4 : Plan opérationnel	• Feuille de route opérationnelle (phasage) • Scénarios d'aménagement • Solution de déploiement / outils de suivi opérationnel	+ 5 mois
Phase 5 : Plan de financement	• Coûts et ressources	+ 6 mois
Phase 6 : Recommandations stratégiques	• Plan d'organisation et gouvernance (SCIC ou autres) • Outils de communication institutionnelle • Plan stratégique du Tiers-lieu nourricier	+ 7 mois
Phase 7 : Livrables finaux	• Rapports techniques spécialisés • Aide au montage des dossiers de demandes de financement	+ 8 mois

Ce calendrier est susceptible d'être modifié exclusivement par le Prescripteur dans les cas suivants :

- Le travail ne peut commencer à la date prévue ou ne peut se dérouler de façon convenue pour des raisons imputables au Prescripteur ;
- Des modifications ou des compléments sont demandés par le Prescripteur.

- Le Titulaire annule/reporte une mission nécessaire à la prestation devant être effectuée dans une zone à risque, pour des raisons de sureté.
- A ce titre, un avenant pourrait alors être conclu si la durée du Contrat venait à être modifiée.

Compte tenu de la sensibilité des enjeux fonciers, environnementaux, économiques et partenariaux, l'ensemble des contenus, analyses et livrables produits au cours de la phase initiale est soumis à une **obligation stricte de confidentialité**.

Toute diffusion, communication ou valorisation des travaux ne pourra intervenir qu'après validation finale du projet et accord explicite du Prescripteur.

ARTICLE 6. Modalité d'exécution

6.1 Méthodologie attendue

Le prestataire pourra proposer la méthodologie jugée la plus adaptée pour mener à bien ses activités, en accord avec le responsable de la mission.

Elle devra, cependant, être conforme aux bonnes pratiques scientifiques et d'ingénierie de projet, adaptée aux spécificités du site, et articulée autour des étapes E1–E2. Les outils Système d'Information Géographique (SIG) seront mobilisés pour la production cartographique. La concertation avec les usagers sera organisée de manière structurée et documentée.

E1 : Compte-rendu de cadrage & bibliographie des données mobilisées.
E2 : Diagnostic écologique (inventaires ciblés, tableaux de synthèse, cartographie).

La méthodologie attendue du Prescripteur et des porteurs du Projet devra comprendre les actions suivantes :

- Réunions régulières,
- Ateliers collaboratifs,
- Analyses documentaires,
- Entretiens avec experts et institutions.

6.2 Exigences particulières de réalisation / Conditions d'exécution

La prestation nécessitera une présence partielle sur le territoire. Des ateliers et des visites sur site seront organisées autant de fois que nécessaire. Le travail à distance est possible notamment dans les phases de rédaction des livrables.

Le titulaire s'engage à désigner un interlocuteur unique chargé de suivre le présent marché.

L'exécution du marché nécessite l'usage permanent de la langue française dans les rapports avec le maître d'ouvrage : documents, réunions, comptes rendus, appels téléphoniques, courriers électroniques, tous livrables, etc.

Le titulaire devra produire, dans le domaine du possible, des livrables directement exploitables pour le dépôt sur la plateforme du FEADER (Euro-pac).

Les comités prévus sont :

- Le comité de pilotage avec Ville / AFD / SGAR / Département / DEETS / L'Effet Papillon / Association Saint-Jean Bosco – Apprentis d'Auteuil
- Le Comité scientifique et technique : DEAL/Département/DAAF/SACHANTS/Ville/Association L'Effet Papillon/ADEME/INRAE/CIRAD/AFD/Association Saint-Jean Bosco – Apprentis d'Auteuil/ Parc National

Dès la notification du marché, le prestataire aura à sa disposition la documentation existante relative aux sujets sur lesquels il interviendra.

6.3 Planning d'exécution

La mission se déroulera sur une période prévisionnelle de 8 mois. Un avenant pourrait être conclu si la durée du contrat devait être modifiée.

ARTICLE 7. Compétences attendues du Prestataire

Le Titulaire affectera du personnel de qualification et d'expérience correspondant aux prestations décrites au présent cahier des charges, de manière à atteindre les résultats qui y sont fixés. Plus spécifiquement, le Titulaire devra disposer dans son équipe de personnels compétents dans les domaines suivants :

Compétences techniques et transverses :

- Ingénierie de projet et AMO ;
- Expertise en écologie (habitats/faune/flore), milieux humides et gestion de l'eau ;
- Cartographie & SIG (production de cartes thématiques, atlas, web mapping) ;
- Paysage, usages ;
- Méthodologie, analyse, capitalisation ;
- Animation de concertation et pédagogie ;
- Capacité à convaincre et à challenger ;
- Production documentaire rigoureuse en français (rapports, synthèses, cartes).

Expertise :

- Agroécologie tropicale / agriculture en contexte chlordécone
- Agro-transformation artisanale
- Modélisation économique de projets agricoles
- Expertise insertion via l'Insertion par l'Activité Économique (IAE).
- Structuration SCIC et gouvernance partagée
- Stratégie de développement territorial
- Méthodologie développement durable, économie circulaire
- Conduite de projet multi-acteurs

Posture

- Capacité à emporter la conviction des dirigeants
- Capacité à challenger
- Sens pédagogique

Le Titulaire affectera du personnel de qualification et d'expérience correspondant aux prestations.

- Gestion de projet / pilotage
- Expertise technique

ARTICLE 8. **Moyens mis à disposition du Prestataire**

Le prescripteur mettra à disposition :

- L'ensemble des documents techniques (études, projets, plans),
 - Rapport structure bâti
 - Rapport anti sismique
 - Rapport amiante
 - Bornage
 - Réseau d'eau souterrain parking
 - Test Chlordecone en cours (DAF)
 - Ecocer Bio en cours de validité sur 10.5ha (parcelles actuellement cultivées)
 - Rapports Bureaux de contrôle à jour
- Les comptes rendus des réunions tenues entre 2022 et 2025, notes institutionnelles,
- Les contacts des acteurs du territoire,
- Les données agricoles, cartographies,
- Les moyens logistiques nécessaires aux missions sur site,
- Les salles pour ateliers ou réunions (en coordination avec la mairie).
- La Bibliographie et études existantes (note d'intention & devis 26/08/2024 ; projet révisé avril 2025).
- Les données PLU/SCOT, ABC communal et cartographies disponibles.
- L'accès aux partenaires techniques et scientifiques pour recueil d'avis et données.
- L'organisation des réunions de cadrage et de validation, et mise à disposition des salles si besoin.